



## VOLS DE DECOUVERTE (VD) ET VOLS ÉLÈVES BIA (VBIA) VOLS D'INITIATION (VI)

### 1. CRITRES D'ÉLIGIBILITÉ DES PILOTES

Le pilote :

- Est titulaire d'une licence en état de validité LAPL(A) / PPL(A) / CPL(A) / ATPL(A),
- Est titulaire d'un certificat médical « CLASSE 2 » ou « CLASSE 1 » en état de validité,
- Est majeur et âgé de moins de 75 ans,
- Est soit adhérent ou salarié par l'association et impliqué ou contribue au bon fonctionnement de l'association,
- Doit préalablement satisfaire à un entraînement en vol orienté sécurité chaque début d'année assorti d'un briefing au sol. Le FI/FE fait état de son accord par courriel au CA, CSP et CoSP. 50% du coût de ce vol est pris en charge sur demande par l'ACOL,
- Signale au RP, au CPS et par REX ou CRESAG tout événement affectant ou pouvant affecter la sécurité des vols,
- Répond aux exigences d'expérience règlementaire (FCL060) :
  - 200 HdV dont 25h dans les 12 mois précédents le vol,
  - 3 décollages et atterrissages dans les 90 jours sur le même type ou classe d'appareil,

Il appartient au pilote CDB de vérifier la validité desdits critères d'expérience le jour du vol.

Tout pilote-adhérent à l'ACOL intéressé par l'activité Vol VD-VBIA, et répondant aux critères mentionnés, peut faire acte de candidature auprès du Conseil d'Administration,

### 2. LISTE DES PILOTES AU 1 JUIN 2023

VD :

- Alain AVOL,
- Jean-Charles BASTIEN,
- Annie BRUN,
- Didier GEORGELIN,
- Éric Marcellin,
- Michel MOLINA,
- Jérôme SAVOURÉ,
- Didier TRESSENS,
- Isabelle VEZIA,

VI : Chaque instructeur (FI) de l'ACOL

### 3. LISTE DES AVIONS POUVANT ÊTRE UTILISÉS

DR 400 120 : F-GSVL et F-GSBX  
DR 400 140b : F-GJZX et F-GYKZ  
DR400 160 : F-GKQN  
C152 : F-GDDB  
C 172S : F-HNEG

Chaque avion doit être utilisé conformément et dans la limite du manuel de vol. Une attention particulière sur la fiche de pesée qui devra être produite systématiquement. Elle pourra être demandée au départ par le CA, le CSP, le RP et FI/FE pour contrôle.

### 4. SITE DE REFERENCE POUR LES VD-VI-VBIA

Aéroport d'Orléans Saint-Denis-De-l'Hôtel (LFOZ)

**Didier GEORGELIN**  
Président de l'ACOL